L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 27 SEPTEMBRE 1891.

PETITES ANNONCES.

CHANGEMENT de local.—Le 1er octobre le transférai mon magasin du No 129 rue Camp au No 37 Tchoupitoulas. L. S. JUNG, importateur de vins et liqueurs et propriétaire du Bitter Payshaud. 27sep—7t

PENSION privée, 216 rue Bourbon entre St Philippe et Dumaine. Prix modérés. 27sept—1j

F. LAEUCHLEY & CO., Imprimeurs, No 22 rue de l'Union entre Bienville et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmacie, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 13 mars—1 an

MME JACOB, 17 Baronne, salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17nov—dim

DEMANDES.

ON demande—Une gardienne d'enfants bien recommandée S'adresser 44 rue Bourbon. 27 sept—1j

ON demande—Dans un magasin un jeune homme de 15 à 18 ans sachant parler le français et l'anglais. Les meilleures références sont exigées. S'adresser Lock Box No 141. New Orleans. 26 sept—3j

Demande de cuisinière.

Une bonne cuisinière trouvera immédiatement à s'employer en s'adressant au No 94, rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. 22 sept

A LOUER.

A LOUER.—Une grande maison à deux étages, grands ateliers, 212 Tonti, près Hôpital. S'adresser Robinson et Underwood. 27sept—1f

LOCATION centrale, partie supérieure de maison, 134 Canal, entre Carondelet et St-Charles : vingt chambres : bonne pour club ou pension, venant d'être tapissée et peinte. S'adresser B. J. Weber, 122 Royale. 30 août—1 mois—dim et jeudi

A LOUER.—Pour bals, fêtes de Société, banquets et soirées la SALLE DE L'UNION Bras Ainé. Prix très modérés. S'adresser à Ant. Cazaé, coin Royale et St Pierre. 13 sept—4 dim

A LOUER.—Cottage désirable 108 Grande Route faisant face à Esplanade. Vaste jardin, septoir, bain, gaz, jardin, élégamment tapissé. S'adresser à la résidence. 22 sept—1f

A VENDRE.

A VENDRE.—La librairie française 80 rue de l'Ursulines, ainsi que tout son contenu : papiers peints, articles religieux, fournitures de bureaux. Conditions—Comptant. 16 août—dimjeudi

FAUBUCHEY & CO., Imprimeurs, No 22 rue de l'Union entre Bienville et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmaciens, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 13 mars—1 an

MME JACOB, 17 Baronne, salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17nov—dim

DEMANDES.

ON demande—Une gardienne d'enfants bien recommandée S'adresser 44 rue Bourbon. 27 sept—1j

ON demande—Dans un magasin un jeune homme de 15 à 18 ans sachant parler le français et l'anglais. Les meilleures références sont exigées. S'adresser Lock Box No 141. New Orleans. 26 sept—3j

Demande de cuisinière.

Une bonne cuisinière trouvera immédiatement à s'employer en s'adressant au No 94, rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. 22 sept

A LOUER.

A LOUER.—Une grande maison à deux étages, grands ateliers, 212 Tonti, près Hôpital. S'adresser Robinson et Underwood. 27sept—1f

LOCATION centrale, partie supérieure de maison, 134 Canal, entre Carondelet et St-Charles : vingt chambres : bonne pour club ou pension, venant d'être tapissée et peinte. S'adresser B. J. Weber, 122 Royale. 30 août—1 mois—dim et jeudi

A LOUER.—Pour bals, fêtes de Société, banquets et soirées la SALLE DE L'UNION Bras Ainé. Prix très modérés. S'adresser à Ant. Cazaé, coin Royale et St Pierre. 13 sept—4 dim

A LOUER.—Cottage désirable 108 Grande Route faisant face à Esplanade. Vaste jardin, septoir, bain, gaz, jardin, élégamment tapissé. S'adresser à la résidence. 22 sept—1f

A VENDRE.

A VENDRE.—La librairie française 80 rue de l'Ursulines, ainsi que tout son contenu : papiers peints, articles religieux, fournitures de bureaux. Conditions—Comptant. 16 août—dimjeudi

A VENDRE—Du sou de vie aux plus bas prix pour dé-comptant. LANAUX RICE MILL, bureau No 15 rue Conti. 26 sept—3 sem

MEILLEURE Gasoline en stores 10c. la gallon livrée. J. Truquet, 166 rue Camp. Téléphone 78. Ordres par la poste franco de port. Agence rue de Chartres. 18sept

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

Jean Joubert vs Mme ou Veuve Souberky.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE ORLEANS.—No 15,294.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par le Hon. Alfred Carr, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, et agissant comme juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, procédant à la vente à enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 5 octobre 1891, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, savoir :

A mon entrepôt rue Ste-Anne entre Royale et Chartres.

Les affaires sus-mentionnées et autres, seion un inventaire enregistré

Aussi au lieu et comptant comptant.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 sept—24 29—5 oct

AUTRE JUDICIAIRE

Vente de propriété foncière dans le Premier District.

Thomas Pickles vs. Algiers and Gretna Railway Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,738.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 octobre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant situé dans cette ville, dans le Cinquième District, sur la rive droite du fleuve Mississippi, étant borné par les rues Bouny, Villeré, Seguin et Delamonde, désigné comme lot No Un sur un plan déposé à l'étude de Félix Magner, ancien notaire en cette ville, comme plan No 82, lequel lot mesure, au pied administrative soixante trois pieds onze pouces deux lignes de face à la rue Bouny sur cent cinquante neuf pieds dix pouces de profondeur, plus ou moins. Le dit lot étant le même lot situé du lot désigné par le numéro douze, sur un plan de C. M. Bouchon, voyer général de cet Etat, en mai 1819, déposé à l'étude de feu H. Lafargue, notaire.

Etant la même propriété acquise par les défendeurs par achat de Manuel Alonzo, par acte reçu par Samuel Flower, notaire, le 4 avril 1883, être chargeant C. O. Book 119, folio 8.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
21 sept—21 22 29—oct 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. John Coleman et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21 930—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI 13 octobre 1891, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'Ile Pelican, faisant partie du quarante et un arpents de terre acquis par Joseph Pilié, alors voyer de la Seconde Municipalité en cette ville, date le 10 avril 1841, et reçu par Bureau de H. H. Cense, ex notaire.

Ensemble avec soixante-dix actions du fonds appartenant à la Banque des Citoyens de la Louisiane, comme garantie et attachées à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Comptant pour le tout ; la somme de cinq cent soixante-dix-trois, montant de contributions sur les dites actions de stock à ce jour, pour ceux-ci payables sur chacune des quatre années annuelles pour contributions de $140 00, à partir de la date de l'appel ; les apps ayant date du 1er octobre de chaque année de 1887 à 1890, inclusivement, et les frais et charges de procédures et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété ; l'acquéreur en outre assumera le solde de la dette du fonds capital hypothéqué sur ceci, tel que décrit dans l'intérêt par les actes de la charte et les lois de la banque, à savoir : la somme de quatre mille neuf cents piastres, et l'acquéreur assume à toutes les obligations du susmentionné, et la Banque des Citoyens de la Louisiane, sous ses chartes, n'est pas et n'a balance, s'il y en a, à la prise de l'indication comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 sept—22 29—3 13 20 24 oct

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 13 OCT. 1891.
GROS LOT: $300,000
100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$300,000, est	$300,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
1 Lot de	25,000	25,000
2 Lots de	10,000	20,000
5 Lots de	5,000	25,000
25 Lots de	1,000	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300	60,000
500 Lots de	100	50,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de...$500, est..... $50,000
100 Lots de...$300, est..... 30,000
100 Lots de...$200, est..... 20,000

TERMINAUX.

999 Lots de $100, est..... $99,900
999 Lots de $100, est..... 99,900

2,134 Lots se montant à.....$1,054,600

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1

Les grands et étrangers extraordinaires qui lient semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples qui lient les autres dits mois de l'année, et sont bien en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages annuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons par nous-mêmes ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont leur cachet de la plus grande loyauté et la plus parfaite honnêteté, et le plus de toutes les parties. Nous donne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous attestons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, signé nous soignant le fac-simile de nos signatures.

Grand Tirage Mensuel.

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 13 OCT. 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$300,000, est	$300,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
1 Lot de	25,000	25,000
2 Lots de	10,000	20,000
5 Lots de	5,000	25,000
25 Lots de	1,000	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300	60,000
500 Lots de	100	50,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de...$500, est..... $50,000
100 Lots de...$300, est..... 30,000
100 Lots de...$200, est..... 20,000

TERMINAUX.

999 Lots de $100, est..... $99,900
999 Lots de $100, est..... 99,900

2,134 Lots se montant à.....$1,054,600

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES.

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresser à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la mails à TOUTES les Loteries, nous pour servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales interdisent à tous ceux qui leur ont lettres d'adressées à nos adresses. Les lettres officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités agrées, chaque tirage en nombre voulu, par poste ou express frais payés.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en vigueur serait soumise à un vote populaire jusqu'en 1919 sauf si, à une élection qui aura lieu avant 1892, ainsi qu'il en a été décidé par les Législatures de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine (1892) aura seulement à décider si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES, la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour essayer les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot assurée.

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 13 OCT. 1891.
GROS LOT: $300,000
100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$300,000, est	$300,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
1 Lot de	25,000	25,000
2 Lots de	10,000	20,000
5 Lots de	5,000	25,000
25 Lots de	1,000	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300	60,000
500 Lots de	100	50,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de...$500, est..... $50,000
100 Lots de...$300, est..... 30,000
100 Lots de...$200, est..... 20,000

TERMINAUX.

999 Lots de $100, est..... $99,900
999 Lots de $100, est..... 99,900

2,134 Lots se montant à.....$1,054,600

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES.

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresser à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la mails à TOUTES les Loteries, nous pour servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales interdisent à tous ceux qui leur ont lettres d'adressées à nos adresses. Les lettres officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités agrées, chaque tirage en nombre voulu, par poste ou express frais payés.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en vigueur serait soumise à un vote populaire jusqu'en 1919 sauf si, à une élection qui aura lieu avant 1892, ainsi qu'il en a été décidé par les Législatures de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine (1892) aura seulement à décider si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES, la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour essayer les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot assurée.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 2 grands réfrigérateurs de bière, 900 pieds tuyaux de brasseurs Ac et un grand lot de rubinets "self vent" de Walker, trabinets en cuivre, brass cocks, presses patentées de limons, thermomètres, saccharomètres, distillerie, malmable cork pulleys, lever stoppers, rubber rings, etc.

Aussi un lot de comptes ouverts.

TOUTES MARCHANDISES NOUVELLES.

Adolph Keilet vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 23,51.—En vertu d'un ordre de vente, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 5 octobre 1891, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A mon entrepôt rue Ste-Anne entre Royale et Chartres.

Les affaires sus-mentionnées et autres, selon un inventaire enregistré

Aussi au lieu et comptant comptant.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 sept—24 29—5 oct

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété foncière dans le Premier District.

Thomas Pickles vs. Algiers and Gretna Railway Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,738.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 octobre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant situé dans cette ville, dans le Cinquième District, sur la rive droite du fleuve Mississippi, étant borné par les rues Bouny, Villeré, Seguin et Delamonde, désigné comme lot No Un sur un plan déposé à l'étude de Félix Magner, ancien notaire en cette ville, comme plan No 82, lequel lot mesure, au pied administrative soixante trois pieds onze pouces deux lignes de face à la rue Bouny sur cent cinquante neuf pieds dix pouces de profondeur, plus ou moins. Le dit lot étant le même lot situé du lot désigné par le numéro douze, sur un plan de C. M. Bouchon, voyer général de cet Etat, en mai 1819, déposé à l'étude de feu H. Lafargue, notaire.

Etant la même propriété acquise par les défendeurs par achat de Manuel Alonzo, par acte reçu par Samuel Flower, notaire, le 4 avril 1883, être chargeant C. O. Book 119, folio 8.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
21 sept—21 22 29—oct 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. John Coleman et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21 930—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 octobre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans cette ville, dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, je procédera à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 octobre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans cette ville, dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, étant borné par les rues Carondelet, St-Charles, Commune et Canal. Lequel lot est désigné par le No 8 sur un plan de Hugh Grant, ancien voyer en cette ville, en date du 11 février 1840 et mesurant conformément à ce plan, vingt pieds deux pouces de face à la rue Carondelet par les trois fondeurs sur cent pieds sept pouces de profondeur entre une ligne parallèle à la rue St-Charles et une autre ligne parallèle, étant un arpent de terre ou environ.

Un lot de terre, désignant comme lot vingt, dans le plan borné par les rues Thalie, Tchoupitoulas, Erato et South Peters, ayant vingt sept pieds de la à la rue Thalie, cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant un arpent de terre ou environ.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 sept—22 29—oct 6 13 20 24

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,784—Division B.

Dans l'affaire de Charles Weiss, demandant une monition

ATTENDU que Charles Weiss, le 10 juillet 1890, par un acte pardevant Ernest Cobb, notaire, a vendu à Philippe Brown, de Pauline Schreiber, femme de Marcia Millian, Mary Elizabeth Schreiber, femme de F. Schreiber, Louisiana Schreiber et Louis F. Schreiber la propriété décrite ci-après :

Un terrain situé en cette ville, dans le Deuxième District de cette ville, ci-devant ville de Jefferson, faisant partie de la carré 345 de la Nouvelle-Orléans, mesurant trente pieds de front sur la rue Thalie, cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant un arpent de terre ou environ.

Ledit terrain borné au nord par la propriété appartenant à Mme Wilson, au sud par la propriété appartenant à Mme Wilson, au levant par la rue Thalie, et au couchant par la propriété appartenant à Mme Wilson.

Ledit terrain borné au levant par la rue Thalie, au couchant par la propriété appartenant à Mme Wilson, au nord par la propriété appartenant à Mme Wilson, au sud